



**MAIRIE
DE LA CAPELLE-LES-BOULOGNE
(62360)
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL N° 2020-39**

L'an deux mille vingt,
Le 25 septembre 2020 à 18 h 30,

Date de convocation : Le 21 septembre 2020
Date d'affichage : Le 21 septembre 2020

Département
du Pas-de-Calais

Arrondissement
de Boulogne-Sur-Mer

Canton
de Boulogne Sud

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Jean-Michel DÉGREMONT, Maire.

Nombre de conseillers

Etaient présent(e)s : Catherine VANDEKERKHOVE, Dominique NAVET, Alain FIX, Béatrice BOULY, Michel QUANDALLE, Michèle CAFFIER, Émilie LISSE, Jean DIDIER, Patrick GOMEL, Jean-Pierre FLOUR, Betty BONNAFOUS, David NOËL, Sylvianne CORNET, Julien DIEU

15/19

Excusé(e)s avec pouvoirs :

- Bernard MOUSSAY donne pouvoir à Catherine VANDEKERKHOVE
- Tatiana LECUYER donne pouvoir à Émilie LISSE
- Fabienne PRIMA donne pouvoir à Dominique NAVET
- Marie-Françoise LECAILLE donne pouvoir à Alain FIX

4/19

Absent :

0/19

Formant la majorité des membres en exercice.
Michèle CAFFIER est nommé secrétaire de séance.

Délibération portant sur la désignation de représentant au Conseil d'Administration de la FDE

Cette délibération annule et remplace la délibération n°2020-20.

Monsieur le Maire fait lecture du courrier de la Sous-Préfecture évoquant la délibération n°2020-20 où les membres du Conseil Municipal avait désigné un titulaire et un suppléant au sein de la Fédération Départementale d'Énergie.

Les statuts de la FDE ne prévoient qu'un seul représentant au sein du collège électoral.

Monsieur le Maire propose que Monsieur Alain FIX soit désigné comme représentant au Conseil d'Administration de la FDE.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré (19 voix pour ; 0 voix contre ; 0 abstention) désigne M Alain FIX représentant de la Fédération Départementale d'Énergie.

DÉPOSÉ A LA
SOUS-PRÉFECTURE

LE

06 OCT. 2020



Le Conseil Municipal :

Les Membres présents,

Fait et délibéré à La Capelle-les-Boulogne
le 25 septembre 2020.

Le Maire,

Jean-Michel DEGREMONT.



Certifié et rendu exécutoire le :

12 OCT. 2020

